



World Library and Information Congress: 70th IFLA General Conference and Council

22-27 August 2004
Buenos Aires, Argentina

Programme: <http://www.ifla.org/IV/ifla70/prog04.htm>

Code Number: 142-F
Meeting: 101. Preservation and Conservation (PAC) with National Libraries and Preservation and Conservation
Simultaneous Interpretation: Yes

Enquête auprès des Bibliothèques Nationales sur la prévention des catastrophes

Marie-Thérèse Varlamoff

&

Marie-France Plassard

Le succès de la pré-conférence de Berlin «Preparing for the Worst, Planning for the Best » a conduit le programme fondamental IFLA PAC à organiser cette session en co-opération avec les sections des bibliothèques nationales et de la conservation. L'enquête dont je vous donnerai les principaux résultats est la suite de la résolution adoptée à l'issue de la conférence de l'IFLA à Glasgow, résolution destinée à sensibiliser les institutions responsables de leur patrimoine national, à la nécessité de se doter d'un plan d'urgence afin de mieux prévenir les catastrophes.

ENQUETE

C'est pourquoi cette enquête fut lancée afin de déterminer quelles étaient les bibliothèques nationales qui possédaient un plan d'urgence et les différents points que ceux-ci comportaient. A cet effet, en février 2004, le PAC rédigea et envoya un questionnaire à 177 bibliothèques nationales (utilisant le fichier de la CDNL). La date limite pour les réponses était fixée au 25 mars.

Le questionnaire couvrait les domaines suivants : nombre et nature des catastrophes survenues au cours des 5 et 10 dernières années. Les bibliothèques devaient indiquer si elles se trouvaient dans une zone menacée de catastrophes naturelles et la nature de cette menace.

Le bâtiment constituait une autre partie du questionnaire : la bibliothèque était-elle répartie dans plusieurs bâtiments ? Quel était l'âge des bâtiments. Partageait-elle le bâtiment avec d'autres institutions ?

Une partie importante du questionnaire concernait le plan d'urgence lui-même. Si la bibliothèque n'en avait pas ou n'avait pas l'intention d'en avoir un, la question était posée de savoir pour quelles raisons. Les différentes parties du plan étaient passées en revue, en particulier les systèmes d'alarmes, les assurances, l'investissement du personnel et la coopération éventuelle avec d'autres institutions ou organismes.

PLANS D'URGENCES ?

39 bibliothèques sur 73 ont répondu qu'elles possédaient un plan d'urgence ce qui représente un pourcentage de 53%. Ce sont : Argentine, Australie, Belize, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée, Cuba, Estonie, Fiji, France, Indonésie, Islande, Italie (Florence), Jamaïque, Kirghizstan, Koweït, Maurice, Moldavie, Myanmar, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (British Library, National Library of Scotland et National Library of Wales), Singapour, Slovénie, Suisse, Syrie, Trinidad & Tobago, Ukraine, Venezuela, Vietnam.

Les 28 bibliothèques qui ont répondu qu'elles n'avaient pas de plan d'urgence mais qu'elles avaient l'intention d'en écrire un et de le mettre en œuvre en étaient à différents stades de réalisation. Ces bibliothèques nationales se trouvent dans les pays suivants : Allemagne, Barbade, Bénin, Costa Rica, Croatie, Egypte, Espagne (Catalogne), Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Italie (B.N. Rome), Japon, Lituanie, Lesotho, Madagascar, Maldives, Nicaragua, Norvège, Panama, Salvador, Seychelles, Slovaquie, Suède, Togo, Tunisie, Tuvalu ainsi que le Vatican.

Seuls 6 pays n'ont aucun plan et n'ont pas l'intention d'en écrire un. Ce sont l'Arménie, le Burundi, la Gambie, le Pakistan, Tonga et la Thaïlande.

Les raisons énoncées varient mais sont la plupart du temps liées au manque de personnel, au manque de moyens financiers et à l'absence de modèle. Certains pays pensent qu'il y a peu de risques dans leur région.

Si l'Arménie, la Gambie et Tonga ont admis qu'ils se trouvaient dans des zones à risques, seules la Thaïlande et Tonga ont fait mention de catastrophes survenues au cours des 10 dernières années.

INFLUENCE DES CATASTROPHES

Il est difficile de déterminer si les 28 bibliothèques qui ont l'intention de se doter d'un plan d'urgence le font à la suite et à cause de catastrophes survenues récemment. La plupart des bibliothèques ayant l'intention d'écrire un plan n'ont pas subi de catastrophes au cours des 10 dernières années excepté Costa Rica, l'Egypte, le Salvador, la Grèce, le Guatemala, la Lituanie, le Lesotho, les Maldives, Panama et la Slovaquie. Quelques bibliothèques font mention de risques limités bien qu'en même temps elles mentionnent avoir été victimes de catastrophes au cours de 10 dernières années. Le manque de moyens financiers et le manque de personnel pour écrire et mettre le plan en œuvre sont les arguments les plus fréquemment mentionnés ainsi que l'absence de modèle. Cette absence de modèle fait ressortir le souhait de se procurer un modèle et des directives.

Sur les 39 bibliothèques qui ont un plan d'urgence 15 mentionnent qu'elles ont été victimes d'une catastrophe au cours des 10 dernières années.

31 mentionnent qu'elles se trouvent dans une région à risque. Certains qui ont été victimes de catastrophes pensent que, de toute évidence, celles-ci étaient accidentelles, puisqu'elles ne mentionnent pas qu'elles se trouvent dans un endroit à risques.

Les catastrophes les plus fréquemment citées sont :

- incendie (45 cas)
- inondation (30 cas)
- tremblement de terre (24 cas)
- actes de terrorisme (13 cas)
- conflits internes (5 cas)
- guerre (3 cas)

Parmi les autres catastrophes : les ouragans surtout aux Antilles, les catastrophes dues à l'homme et les catastrophes biologiques (comme les moisissures et les insectes –infestations- dans les Pays baltes).

BATIMENT

Quant aux bâtiments :

- 47 bibliothèques comportent plus d'un bâtiment chacune (ce qui peut aller de 2 à 15). Certains bâtiments se trouvent dans des villes différentes. C'est le cas en Allemagne et en Norvège.
- 26 bibliothèques partagent leur bâtiment avec d'autres institutions.
- 8 bibliothèques occupent des bâtiments vieux de plus de 100 ans. (Espagne- Catalogne), France, Grèce, Norvège, République Tchèque, Suède, Tunisie, Vatican).
- 18 bâtiments sont vieux de 50 à 100 ans ;
- 16 de 25 à 50 ans
- et 21 de 10 à 25 ans.
- 18 bâtiments ont moins de 10 ans.

La question concernait le bâtiment principal mais plusieurs bibliothèques ont donné l'âge de tous les bâtiments qu'elles occupaient ce qui explique le nombre supérieur de bâtiments par rapport aux réponses.

Il est intéressant de comparer l'existence d'un plan d'urgence à l'âge des bâtiments.

Sur 8 pays dont les bibliothèques ont plus de 100 ans d'existence seuls 2 d'entre eux ont un plan écrit (la République Tchèque et la France). Les 6 autres envisagent seulement de s'en doter.

Quant aux bibliothèques occupant des locaux vieux de 50 à 100 ans, 11 ont un plan, 6 envisagent d'en avoir un et une seule n'en a pas l'intention.

Pour les bâtiments vieux de 25 à 50 ans, seulement 8 ont un plan, alors que 6 l'envisagent et 2 pas du tout.

Pour les bâtiments vieux de 10 à 15 ans 11 ont un plan, 7 ont l'intention d'en avoir un et 3 pas.

Enfin 11 pays ayant des bâtiments récents (vieux de moins de 10 ans) ont déjà un plan ou ont l'intention de s'en doter.

MISE A JOUR DU PLAN D'URGENCE

En ce qui concerne les plans d'urgence, on peut remarquer que la plupart (sauf 13 d'entre eux) ne font pas partie d'un plan national : 9 des plans existants ont plus de 10 ans et sont en général mis à jour chaque année sauf pour 3 d'entre eux (dont un pour lequel aucune mise à jour n'est envisagée). La majorité des plans ont moins de 5 ans (20) et leur mise à jour se fait tous les 5 ans (serait-ce une coïncidence due à l'enquête !) dans quelques cas seulement tous les 2 ans. 2 bibliothèques n'ont pas l'intention de mettre leur plan à jour !

Le reste des plans ont moins d'un an et n'ont pas encore, et pour cause, fait l'objet d'une mise à jour. Les plans sont en général établis après consultation des pompiers, puis de l'administration locale. La consultation de l'armée est mentionnée une seule fois, ainsi que la police.

En ce qui concerne l'établissement de priorités, 6 pays qui ont un plan d'urgence n'ont pas établi de priorités tandis que 8 pays ayant l'intention d'établir un plan ont parfois déjà établi des priorités. Parmi les 6 pays n'ayant pas l'intention d'établir un plan, 3 ont établi des priorités.

Une question concernait la sécurité des personnes, des bâtiments et des collections. 20 réponses concernent la sécurité des 3 tandis que les autres mentionnent seulement la sécurité des collections ou des bâtiments. Mises à part les réponses concernant les 3, la sécurité des personnes est citée 7 fois seulement, sans doute parce que dans certains cas les procédures de sécurité pour les personnes ne font pas partie du plan d'urgence.

FONCTIONNEMENT DU PLAN D'URGENCE

Quant aux tests du plan d'urgence, 25 réponses indiquent qu'aucun test n'a été fait. 5 pays ayant l'intention de se doter d'un plan disent qu'ils l'ont testé, ce qui semble indiquer que leur plan est presque achevé. Plus troublant, est le fait que 2 pays n'ayant pas l'intention de se doter d'un plan indiquent qu'ils l'ont testé !

Environ la moitié des institutions concernées organisent des exercices ou des simulations, dans 26 cas seulement de façon régulière. Demander ou recevoir l'aide d'autres institutions est moins répandu que de prendre contact avec des prestataires de service, ce que font la moitié des institutions. Les services les plus fréquemment mentionnés sont ceux susceptibles de procurer du matériel ou des organismes de transport. Les entreprises de congélation sont plus rarement mentionnées. Parmi les autres services mentionnés citons : la désinfection, les experts, la lyophilisation, la logistique, la restauration, le nettoyage du site, la déshumidification des locaux, le stockage, la formation. Environ la moitié des bibliothèques peuvent fournir des recommandations techniques.

Une composante très importante de la mise en œuvre d'un plan d'urgence est la désignation d'un membre du personnel comme responsable, ainsi que des listes à jour de personnes à contacter en cas d'urgence. 51 pays indiquent qu'ils ont des listes et les mêmes pays (sauf 2) qu'ils ont désigné un responsable. Parmi ces 51 pays 2 ont répondu qu'ils n'avaient pas l'intention de se doter d'un plan d'urgence.

MESURES PREVENTIVES

La dernière partie du questionnaire concerne la prévention. La première question concernait des kits d'urgence. 42 ont répondu qu'elles en possédaient. Les autres questions concernaient les alarmes contre l'incendie ou l'intrusion et la régularité de leur contrôle. 59 pays ont des alarmes incendies dont 31 ont également des alarmes anti-intrusion. Seul 1 pays a répondu qu'il avait une alarme anti-intrusion mais pas d'alarme incendie. Les alarmes sont vérifiées dans 50 bibliothèques.

La question suivante concernait les assurances. Seules 23 bibliothèques ont une assurance pour leur bâtiment. L'une d'entre elle a répondu que seulement une partie de ses bâtiments était assurée. Les raisons invoquées sont multiples et variables. Coût élevé des assurances, prise en charge par l'Etat (« malheureusement » d'après l'une des bibliothèques) et coût de l'évaluation. Le nombre de bibliothèques qui ont assuré leurs collections est encore plus faible (16). 19 bibliothèques ont assuré leur matériel.

La dernière question concernait le type de mesures préventives considérées comme les plus utiles et appropriées en cas de catastrophe. Ce sont la duplication des documents et le stockage des copies dans un autre lieu, les sprinklers, les alarmes, puis les gardiens, les rondes régulières. 13 bibliothèques ont énuméré la totalité de ces mesures. La duplication était de toute évidence considérée comme la mesure la plus utile, car on l'a retrouvée dans 50 réponses. Plus de la moitié des réponses ont cité les alarmes et un peu moins les gardiens. Les sprinklers arrivent derniers, cités par environ un tiers des bibliothèques. Parmi les autres mesures furent mentionnés le recours à des experts et la mise à disposition de fonds immédiatement disponibles en cas de catastrophe.

CONCLUSION

Il est difficile de donner une image précise de la situation dans toutes les bibliothèques nationales puisque seulement 41% des institutions contactées ont répondu. Il est également difficile de déterminer pourquoi 59% d'entre elles n'ont pas répondu. Il se peut qu'il y ait eu des problèmes de communication. Certains pays ont indiqué que le questionnaire avait mis plusieurs semaines à parvenir à destination et qu'ils l'avaient reçu très peu de temps avant la date limite.

1/ En dépouillant les réponses il s'est avéré que les bibliothèques qui avaient un plan d'urgence solide, testé et régulièrement mis à jour, n'étaient **pas systématiquement situées dans un grand pays industrialisé**. Pour n'en citer que deux : Cuba a un plan d'urgence, l'a testé, organise régulièrement des exercices, a nommé un responsable parmi les membres du personnel et assure bâtiments, collections et matériel. Singapour figure parmi les pays (très peu nombreux) qui mettent à jour leur plan chaque année. La bibliothèque possède des systèmes d'alarme contre le feu et l'intrusion et assure ses collection et son matériel.

2/ Les raisons invoquées pour ne pas avoir de plan d'urgence varient, comme on l'a dit plus haut, mais sont surtout liées au **manque de moyens** (en personnel ou financiers) et à l'absence de plan-type.

3/ D'où il ressort qu'il s'avère nécessaire de **sensibiliser** à l'importance de la prévention des catastrophes, ce qui devrait faire partie des priorités, même dans les bibliothèques ayant un budget limité. La bibliothèque et les archives nationales de Tuvalu ont signalé qu'elles s'efforçaient d'attirer l'attention sur ce point, un bon exemple à suivre.

4/ « **Peu de risques** » est une raison supplémentaire avancée pour ne pas se doter d'un plan d'urgence. Il faut réfléchir au fait qu'un pays n'est jamais totalement à l'abri d'une catastrophe. Certains pays qui se sentent totalement à l'abri ont rapporté qu'ils avaient souffert de catastrophes (inattendues certes !) au cours des 10 dernières années.

5/ Il faut étudier un autre aspect des risques : leur corrélation avec **l'âge des bâtiments**. De plus l'importance d'avoir une bonne assurance ne doit pas être sous-estimée.

6/ Quand aux plans, on a déjà parlé de la nécessité de produire un **plan-type** et des recommandations (ou de réviser et mettre à jour ceux déjà existants).

7/ Il faut aussi réfléchir au fait que seulement 1/3 des plans existants font partie d'un **plan à l'échelle nationale**. Doit-on intégrer les plans d'urgence dans une politique d'urgence nationale ?

8/ Il faut souligner l'importance de **tester** les plans et de les **mettre à jour** régulièrement. Un plan non mis à jour et pas revu intégralement au moins une fois par an perd de son efficacité.

9/ Il est également indispensable d'établir des priorités, pourtant le pourcentage de réponses positives à cette question a été relativement bas.

10/ On constate le même taux de réponses peu élevé concernant les établissements dotés de recommandations techniques, ce qui pourtant, constitue un des composants essentiels du plan d'urgence.

RECOMMANDATION

La coopération entre institutions doit être encouragée spécialement, mais pas exclusivement, lorsque il s'agit d'institutions à petit budget. Enfin on ne saurait trop insister sur le fait qu'il est indispensable de désigner un membre du personnel responsable en cas de catastrophe. La coordination étant le facteur essentiel pour assurer l'efficacité des opérations.

UN MANUEL IFLA PAC SUR LES PLANS D'URGENCE

A la lecture de ces résultats et après avoir organisé deux séminaires : à Mexico, d'abord, en octobre 2003, sur les tremblements de terre et à Trinidad & Tobago en mai 2004 sur les catastrophes dans les Caraïbes, et participé à la deuxième réunion internationale sur la conservation des archives en climat tropical, Curaçao, novembre 2003, le PAC a décidé d'apporter sa contribution à la déjà très longue liste des publications sur les plans d'urgence.

Il s'agit d'un manuel de base, du type des *Principes de Conservation de l'IFLA* publiés en 1998, sur les risques éventuels à considérer et les éléments à prendre en compte lors de l'établissement d'un plan d'urgence. Ce manuel, commun aux archives et aux bibliothèques, sera élaboré par un comité comprenant des représentants des archives et des bibliothèques. John McIlwaine, président de la section PAC (Préservation et Conservation) et Ted Steemers, président du comité de conservation des archives ont bien voulu accepter de m'assister dans cette tâche.

Le manuel sera trilingue (français, anglais, espagnol). Publication prévue en 2006.

IFLA ENQUÊTE SUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES

A renvoyer a:

Marie-Thérèse Varlamoff
IFLA PAC
Bibliothèque nationale de France
Quai François-Mauriac - 75013 Paris - France

AVANT LE 25 MARS 2004

A – INSTITUTION

- A.1 Nom de l'institution :
-
- A.2 Nom du directeur :
- A.3 Adresse :
-
- A.4 Téléphone :
- A.5 Fax :
- A.6 Adresse électronique :

B – CATASTROPHES

- B.1 Votre institution a-t-elle été victime d'une (de) catastrophe(s) au cours des :
- ✓ 5 dernières années oui non
- ✓ 10 dernières années oui non
- B.2 De quel type de catastrophe s'agissait-il ?
- naturelle causée par l'homme
- B.3 De combien de catastrophes avez-vous été victime ces dix dernières années ?
- 1 2 3 plus:.....
- B.4 Votre institution est-elle située dans une région ou dans un endroit menacé de catastrophe naturelle ?
- oui non
- B.5 Quel type de catastrophe redoutez-vous le plus ?
- incendie éruption volcanique
- inondation guerre

- tremblement de terre
- glissement de terrain
- raz de marée
- guerre civile
- terrorisme
- autres:

C - BATIMENTS

- C.1 Votre institution comporte-t-elle :
- un seul bâtiment
 - plusieurs bâtiments: 2 3 4
 - 5 davantage :.....
- C.2 Le bâtiment est-il vieux de :
- moins de 5 ans
 - de 5 à 10 ans
 - de 10 à 25 ans
 - de 25 à 50 ans
 - de 50 à 100 ans
 - plus de 100 ans
- C.3 Partagez-vous le bâtiment avec d'autres institutions ou organisations?
- oui
 - non

D – PLAN D'URGENCE

UN PLAN D'URGENCE EST UN DOCUMENT ECRIT QUI CONCERNE LA SECURITE ET LE SAUVETAGE DES COLLECTIONS AINSI QUE LA SECURITE DU BATIMENT.

IL NE DOIT PAS ETRE CONFONDU AVEC LES MESURES DE SECURITE QUI TRAITENT DE LA SECURITE DU PUBLIC, QUI SONT UNE OBLIGATION.

- D.1 Avez-vous un plan d'urgence écrit ?
- oui
 - non
- D.2 Si vous n'avez pas encore de plan d'urgence, avez-vous l'intention d'en établir un par écrit et de le mettre en œuvre ?
- oui
 - non
- D.3 Quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de plan d'urgence ?
- les risques sont nuls ou presque
 - nous n'avons pas le personnel disponible pour l'élaborer et le mettre en œuvre
 - nous n'avons pas de modèle

- nous manquons de : *personnel* *d'argent* pour le mettre en œuvre
- nous sommes à côté de la caserne de pompiers
- autres raisons à détailler SVP :.....

D.4 Si vous avez un plan, fait-il partie d'un plan d'urgence national?

- oui non

D.5 Traite-t-il de la sécurité :

- des personnes du bâtiment des collections

D.6 Avez-vous établi des priorités dans les collections à sauver en premier ?

- oui non

D.7 Quand a -t-il été établi ? Il y a :

- moins d' 1 an moins de 5 ans plus de 10 ans

D.8 Le mettez-vous à jour régulièrement ?

- oui: *tous les ans* *tous les 2 ans* *tous les 5 ans* *moins*
- non

D.9 A-t-il été établi après consultation des équipes de la sécurité civile ?

- les pompiers l'armée l'administration locale

D.10 L'avez-vous testé ?

- oui non

D.11 Organisez-vous des exercices d'entraînement pour le personnel ?

- oui non

D.12 Le personnel est-il entraîné régulièrement ?

- oui non

D.13 Etes-vous en contact avec d'autres institutions culturelles voisines susceptibles de vous aider en cas de catastrophes ?

- oui non



D.14 Avez-vous pris contact avec des fournisseurs capables de répondre immédiatement à votre demande en cas d'urgence?

- oui non

D.15 Quel type de service fournissent-ils?

- transport équipement congélation
 autres :

D.16 Avez-vous des listes à jour des membres du personnel à contacter en cas d'urgence ou de catastrophe ?

- oui non



D.17 Avez-vous des recommandations écrites concernant la façon adéquate de procéder au sauvetage des documents endommagés ?

- oui non

D.18 Un membre du personnel est-il responsable du plan d'urgence et de sa mise en œuvre ?

- oui non

D.19 Nom et fonction de cette personne (facultatif).....

D.20 Avez-vous du matériel d'urgence (des boîtes ou chariots) facilement accessible ?

- oui non

D.21 De quel type de système d'alarme disposez-vous?

- contre l'incendie contre l'intrusion

D.22 Vos systèmes d'alarme sont-ils testés régulièrement?

- oui non

D.23 Le bâtiment est-il assuré ?

- oui non

D.24 Les collections sont-elles assurées ?

- oui non, pourquoi ?
.....

D.25 Le matériel et les équipements sont-ils assurés ?
 oui non, pourquoi ?

D.26 Quelles sont les mesures préventives qui vous paraissent les plus utiles en cas de catastrophe ?
 transfert de documents (catalogues ou publications) et le stockage des duplicata dans un autre lieu
 sprinklers
 alarmes
 gardiens, rondes régulières

E - INFORMATIONS SUR LA PERSONNE QUI A REMPLI LE QUESTIONNAIRE

Nom :

Fonction :

...

Adresse électronique :

Téléphone :